

Susville Information

NUMERO SPECIAL PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS

Juillet 2008

Le Plan de Prévention des Risques Miniers (P.P.R.M.)

Le Plan de Prévention des Risques Miniers a été prescrit le 10 décembre 2007, par arrêté N°2007-10342 de Monsieur le Préfet de l'Isère pour les communes de La Motte d'Aveillans, La Motte Saint-Martin, La Mure, Notre Dame de Vaulx, Pierre-Châtel, Prunières, Saint-Arey, Saint-Théoffrey et Susville. Il concerne les risques liés à la présence d'anciennes exploitations minières et tout particulièrement, les effondrements de terrains, tassements, glissements, les risques liés au gaz de mine, à l'échauffement des terrils, aux inondations par les eaux provenant des anciens travaux miniers...

Il est réalisé par les services de l'Etat (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Direction Départementale de l'Equipement) avec l'appui technique de plusieurs bureaux d'études spécialisés, GEODERIS et INERIS. Il pourra se traduire par des mesures techniques (travaux de remise en état et de protection) ou réglementaires (limitation des possibilités d'urbanisation intégrées dans le PLU). Une réunion publique d'information sur le PPRM destinée à la population des communes concernées sera organisée par la Préfecture. Le PPRM sera également soumis à enquête publique.

INFORMEZ VOUS !

Phase informative, évaluation et cartographie des aléas, analyse de l'aléa...

C'est le contenu du volumineux dossier technique qui a été transmis à la Commune, le 15 mai 2008, par Monsieur le Préfet, pour consultation. Le Maire et le Conseil Municipal disposaient d'un mois pour faire connaître leurs éventuelles observations.

Un mémoire technique en réponse lui a été transmis, soulevant toute une série de questions relatives aux divers risques évoqués, au contenu et au déroulement de la procédure.

L'intégralité de ce dossier, les textes officiels régissant l'élaboration des PPRM, ainsi que la réponse du Conseil Municipal sont à la disposition du public en Mairie. Ils peuvent être consultés aux heures de bureau ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie (Téléphone : 04 76 81 05 12).

Les différents risques présents sur la Commune...

Selon le dossier préfectoral, les aléas concernant la Commune de Susville sont les suivants :

risque d'effondrement généralisé, d'aléa moyen, dans le secteur du village du Villaret,

risque d'effondrement localisé, d'aléa faible à moyen, autour des divers débouchés au jour de galeries et puits remblayés,

risque de tassement, d'aléa faible, sur les mêmes secteurs que précédemment,

risque de glissement superficiel, d'aléa faible, sur les flancs du terril du Marais et du terril du Villaret,

risque d'échauffement, d'aléa moyen sur le terril du Marais et d'aléa faible sur le terril du Villaret,

risque lié au gaz de mine, d'aléa faible sur l'essentiel de la partie haute de la Commune et d'aléa moyen sur les secteurs du Villaret, du Psychagnard, et au débouché au jour des anciennes galeries et puits remblayés,

risque d'inondation (exhaures), d'aléa faible pour certaines galeries du Psychagnard et d'aléa moyen pour la galerie du Psychagnard niveau 10 et pour celle de Fontveille.